



Treussier Louis : Né le 24-06-1854 à Locronan ; 1878, prêtre ; 1879, vicaire à Melgven ; 1880, vicaire aux Carmes Brest ; 1883, directeur au grand séminaire ; 1894, chanoine honoraire ; 1903, recteur de Saint-Marc ; 1905, curé archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon ; décédé le 14-11-1937.

Étude : L. Kerbiriou, *M. le chanoine Treussier, curé archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon*, Paris, Imp. Dulac, 1938, 36 p. : ill. ; 22 cm (n° spécial de la *Voix du Pays*, janv.-fév. 1938). *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1928 p. 597 (noces d'or) ; 1937 p. 761-764 ; 1938 p. 8-12, 20-23, 37-40.



Mort de M. le chanoine Treussier. – En attendant l'article spécial qui doit nous retracer la vie et les œuvres de M. le chanoine Treussier, nous reproduisons la notice qui a paru dans la Croix dès le lendemain de sa mort.

« Un télégramme nous apprend la mort dans sa 84e année, d'un fidèle lecteur et ami de la Croix, M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, après trente-deux ans passés à la tête de cette paroisse.

Le vénérable et très aimé curé était une personnalité de valeur. Né en 1854, à Locronan ; ordonné prêtre en 1878, à la cathédrale de Quimper ; successivement vicaire à Melgven, aux Carmes (Brest) ; professeur de théologie morale, au Grand Séminaire, pendant vingt ans ; chanoine honoraire dès 1894 ; recteur de Saint-Marc. M. le chanoine Treussier arrivait à Saint-Pol en 1905. Dans cette ville ardemment chrétienne, il connut des heures sombres, celles de la séparation et des inventaires, mais aussi les journées réconfortantes des somptueuses solennités religieuses et des triomphants Congrès, comme ceux de la Ligue de défense et d'action catholique, à l'ombre de cette magnifique basilique où la beauté s'harmonise avec la vigueur. Qui dira tout le bien qu'il y a fait ? Jusqu'à ces dernières semaines, sa prodigieuse activité, quelque peu ralentie, s'exerçait encore dans le domaine spirituel, où il sut toujours si bien s'employer au service des âmes. Et quand le 1^{er} novembre il présida lui-même la procession des trépassés et tint à bénir une dernière fois les tombes du cimetière où

reposent quelques-uns de ses prédécesseurs, il était marqué du signe d'une fin prochaine, contre laquelle il lutta avec l'énergie et la résistance qu'on lui a toujours connues.

Il reçut les derniers sacrements en pleine connaissance et avec des sentiments admirables de foi, le jeudi 11 novembre, et le mardi 16, à 11 heures du soir, M. le chanoine Treussier rendait sa belle âme à Dieu. »

Les obsèques. - Les obsèques ont eu lieu à Saint-Pol-de-Léon, le vendredi 19 courant, à 10 heures, et l'inhumation, le même jour, au cimetière de la paroisse.

La population de Saint-Pol-de-Léon, unanime dans la foi et dans la douleur, vient de faire, le vendredi 19 novembre, à son vénérable et très aimé curé-archiprêtre, de triomphales et émouvantes obsèques. Après ces deux jours de veillée funèbre, où toutes les classes de la société s'étaient donné rendez-vous près du lit de parade dressé dans la grande salle du presbytère, riches et pauvres, jeunes et vieux, habitants de la ville et de la campagne confondus dans la même prière, emplissaient la vaste cathédrale, où chaque délégation occupait la place désignée par des organisateurs avertis et dévoués.

La levée du corps fut faite au domicile mortuaire à 10 heures, par M. le vicaire général Joncour. MM. François Moal et Greff portent la croix. Le cercueil est porté par des parents de prêtres originaires de Saint-Pol ; les cordons du poêle sont tenus par MM. le comte Hervé de Guébriant, le docteur Bagot, le colonel Senneville, Le Gall, directeur de l'école Saint-Jean-Baptiste, Joseph Le Rest et François Quéré, conseillers paroissiaux.

Lentement, tandis que le Miserere jette dans les rues et sur la grand'place sa funèbre mélodie, le glas répand sur la ville ses sourds et tristes tintements. Et la longue théorie des ecclésiastiques : 60 chanoines, 35 curés ou doyens honoraires, plusieurs religieux, 120 prêtres en surplis, fait son entrée dans la basilique, belle dans sa somptueuse décoration de tentures noires frangées d'argent, pendant qu'au trône, entourée de MM. les vicaires généraux Louvière et Messenger, s'assied

S. E. Mgr Cogneau, évêque auxiliaire de Quimper, suppléant à l'absence de S. E. Mgr Duparc, empêché de venir par un récent voyage à Rome.

Nous constatons la présence de Mgr Le Marec, prélat de Sa Sainteté, supérieur du Grand Séminaire de Saint-Jacques ; de la plupart des membres du Chapitre cathédral ; de MM. les Archiprêtres de Quimper, Quimperlé, Brest, Châteaulin et Morlaix, etc...

Immédiatement après le deuil, représenté par MM. les Vicaires, M. le chanoine Cotten, secrétaire de l'Evêché, MM. les abbés Le Dant, Golias, Hémon, les familles Treussier, Henry, Tanneau, Garrec, Brélivet, les autorités municipales et paroissiales, conduites par M. le comte

Alain de Guébriant, conseiller général et maire de Saint-Pol, prennent place près du catafalque. Nous remarquons entre autres : MM. Trémintin, député du Finistère ; Le Morvan, conseiller d'arrondissement ; Quement, maire de Roscoff ; Bizard, adjoint au maire de Saint-Pol ; les médecins, les notaires, les présidents de syndicats d'ouvriers et de sociétés sportives ; les directeurs de groupements industriels et commerciaux ; les fonctionnaires de la commune, et les personnalités déjà citées. Dans le pourtour du chœur sont massées les délégations des pensionnats et établissements d'enseignement : la Charité, les Ursulines, l'institution N.-D. du Kreisker, l'école Saint-Jean-Baptiste ; les communautés religieuses, les patronages de jeunes gens et de jeunes filles, les Jocistes, les Scouts, les Cercles catholiques, etc. La cathédrale est comble. S. E. Mgr Mesguen, évêque de Poitiers, et le Révérendissime Dom Cozien, Abbé de Solesmes, ont adressé des télégrammes de sympathie et présenté des excuses. Mais nous reconnaissons dans le chœur : le R. P. Prieur et le R. P.

Sous-Prieur de l'Abbaye de Kerbénéat ; le R. P. Péron, provincial des O. M. I. ; les RR. PP. Capucins de Roscoff.

M. le chanoine Guéguen, doyen du Chapitre cathédral, célèbre le saint sacrifice, assisté de

MM. les abbés Kervellec, aumônier à Lesneven, et Kerroch, vicaire à Brest. Les chants s'élèvent, pieux et recueillis, dans leur expression douloureuse, admirablement modulée par la maîtrise de la cathédrale, que dirige avec âme M. l'abbé Mingant, vicaire, et l'on comprend bien en les écoutant comme la prière grégorienne, bien exécutée distille dans le cœur un baume bienfaisant. A l'orgue, magistralement tenu par M. Robert, organiste, on entend les douces sonorités de l'Andante en fa mineur de R. Clavers et le Prélude en ut mineur de Chopin.

Lorsque l'office et la messe ont pris fin, S. E. Mgr Cogneau gravit les degrés de la chaire et présente à la famille du défunt et à la paroisse tout entière les condoléances de Mgr Duparc et les siennes. Il donne lecture d'une lettre élogieuse du premier pasteur du diocèse qui perd en M. le chanoine Treussier l'un de ses prêtres les plus éminents, les plus vertueux, les plus savants. Monseigneur célèbre « sa piété solide... sa vie austère... sa science théologique... sa culture sacerdotale... son attachement à l'Action catholique... son empressement à suivre toutes les directives pontificales, et les consignes de son Evêque... son rayonnement dans le doyenné et toute la région léonaise... son apostolat scolaire marqué par la fondation de l'institution N.-D. du Kreisker et du pensionnat des Ursulines, comme par son inépuisable charité pour les écoles paroissiales... son amour des pauvres... son zèle pour les malades... ses conseils sages et prudents dans la pratique de son ministère sacerdotal, etc... autant de qualités qui, selon le mot de Mgr l'Evêque, en ont fait « le prêtre le plus complet du diocèse » et dont les bienfaits dans cette ville sainte du Léon ne semblent pas près de s'éteindre. Que de générations le bon et saint Curé aura marquées de son empreinte : enfants, jeunes gens, vieillards, prêtres aussi, qui reçurent au Grand Séminaire pendant vingt ans le puissant enseignement théologique du professeur.

Aussi tout le diocèse est-il accouru pour témoigner de sa sympathie attristée en ce jour de deuil. Et quand après l'absoute présidée par S. E. Mgr Cogneau, le brillant cortège sous la pluie qui fait rage, déroule son long ruban dans les rues de la ville, où tous les magasins sont fermés et nombre de chantiers vides de leurs ouvriers, on éprouve une certaine angoisse en voyant disparaître celui qui, 32 ans durant, conduisit lui-même au champ du repos tant de ses paroissiens, et fut et demeurera pour beaucoup M. le Curé de Saint-Pol, le chanoine Treussier, parti pour célébrer au paradis ses noces de diamant.

Au cimetière, après les dernières prières récitées par M. le vicaire général Messenger, en présence d'une foule immense, M. le comte Alain de Guébriant, maire, adresse au regretté pasteur de la paroisse des adieux émus. Interprète de sa famille, qui pleure encore deux de ses membres éminents : S. E. Mgr de Guébriant et M. le comte Alain de Guébriant, maire de Saint-Pol pendant près de 50 ans, avec qui le défunt entretenait des relations de respectueuse amitié ; interprète aussi de la municipalité et de la commune tout entière, le premier magistrat de la cité fit à son tour l'éloge du cher disparu et sut trouver dans son cœur de touchantes et admirables paroles pour « le bon pasteur qui en toute vérité donna sa vie pour ses brebis ». Il était midi passé quand l'assistance se dispersa.

M. Treussier parlait fort peu de lui-même et il n'a pas laissé de papiers en vue de la postérité. Force est donc au chroniqueur chargé de retracer sa biographie ne fût-ce que d'une façon sommaire, de recourir à des témoins des différents âges de sa vie, de grouper les renseignements ainsi obtenus et de les associer à ses propres souvenirs et à ses impressions personnelles. Puisse-t-il, par ces moyens, donner de celui qui a fourni une carrière sacerdotale si bien remplie, qui incarna à la perfection, dans la si chrétienne paroisse de Saint-Pol, le type du curé-archiprêtre, une image pas trop inexacte, encore que très incomplète, de sa personne !

Louis Treussier naquit à Locronan, le 22 juin 1854. J'aime à croire qu'il se sentait fier de tenir par ses ascendants au pays de la Troménie, d'avoir vu le jour au milieu de l'agglomération formée autour de l'ermitage de Saint Ronan, exactement dans la rue des Charrettes, où la maison natale qui, grâce à sa générosité, servit longtemps de refuge aux religieuses expulsées, subsiste encore, mais a passé aux mains d'un autre propriétaire.

Les parents tenaient un commerce assez prospère de charbon de bois. La mère resta veuve, jeune encore, avec 6 enfants ; elle continua le commerce, ainsi que l'exploitation d'une propriété qui lui permettait de se payer le luxe de deux chevaux et de quelques autres têtes de bétail.

Au Petit Séminaire de Pont-Croix, où il fut envoyé de bonne heure, l'enfant brilla toujours dans les premiers rangs. Il était élève de seconde lorsqu'il quitta Pont-Croix pour le lycée de Brest. Le Petit Séminaire ne préparait pas au baccalauréat, et notre jeune étudiant avait besoin de cet examen pour la carrière à laquelle il se destinait. En arrivant au lycée, il se trouva très en retard en physique et en chimie, mais il se mit au travail avec tant d'ardeur qu'il dépassa bientôt la plupart de ses condisciples même en ces matières. Son goût du travail et le sérieux précoce de son caractère ne l'empêchaient pas d'être très gai à l'occasion. Quand il passait ses vacances à Locronan, il organisait des réunions de jeunes gens et les animait de son entrain.

Dans quelles conditions renonça-t-il au concours d'admission à l'Ecole Navale qui était, dit-on, l'objet de ses efforts ? Nous n'avons pu le savoir exactement. Un de ses condisciples de Pont-Croix, un peu plus jeune que lui, devenu chanoine du Chapitre (M. le chanoine Le Borgne), et qui fut de ses bons amis, rapporte de lui cette réflexion : « J'ai frappé à la porte de la fortune ; elle ne m'a pas ouvert. » Il y vit donc une indication à s'orienter dans une autre voie. Il s'en fut trouver le recteur de Locronan, puis un directeur du Grand Séminaire de Quimper. Celui-ci l'encouragea à venir le voir de temps en temps. Le résultat de ces entretiens fut la décision prise par le jeune homme d'entrer au Grand Séminaire.

Il avait trouvé sa vocation : il fut, à tous égards, un séminariste exemplaire. En ce temps-là, au Séminaire de Quimper, l'ordination au sous-diaconat était devancée pour certains jeunes gens que leur science et leur piété désignaient plus particulièrement à l'attention de leurs condisciples et de leurs maîtres. On leur donnait le nom d'élus, Au lieu d'être appelés à cet ordre à la fin de leur deuxième année de théologie, ils le recevaient quelques mois plus tôt, le samedi des Quatre-Temps de Noël. Louis Treussier fut du nombre de ces privilégiés, en même temps que

Jean-François Abgrall, qui devait fournir une si belle carrière apostolique dans les Missions Etrangères. Ceci se passait en 1876. Il reçut la prêtrise à l'ordination d'août 1878.

Il débuta dans le ministère paroissial comme vicaire à Melgven, où il eut pour recteur M. Riou et pour collègue M. Le Bras. Très longtemps après son départ, les paroissiens parlaient avec éloge de son ministère qui fut pourtant d'une assez courte durée au milieu d'eux. En 1883, Mgr Nouvel le nomma, en effet, vicaire à Notre-Dame du Carmel de Brest. Le curé était M. Fléiter, le futur vicaire général et protonotaire apostolique. M. Treussier y trouvait comme collègues

MM. Richou, Kerloéguen, Huet et Bizien. Le nouveau vicaire occupa les loisirs que lui laissait son ministère à des études d'Écriture Sainte et à l'œuvre de la presse : « En ce temps-là, la presse catholique n'existait pour ainsi dire plus chez nous. Le journal français, bi-hebdomadaire, *l'Océan*, allait disparaître, faute de lecteurs. *Le Courrier du Finistère*, réduit à 300 abonnés, voulaient sauver le *Courrier* ; MM. Kerjean, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon ; Le Coz, vicaire à Recouvrance ; Treussier, vicaire aux Carmes. Ils rédigèrent, tantôt en breton, tantôt en français, des articles d'histoire, de questions sociales, de doctrine religieuse. Rapidement le *Courrier* reprit vie et santé. En six mois, le nombre des abonnés passa de 300 à 1500. Grâce à ses nouveaux et dévoués collaborateurs, le journal pouvait partir pour de plus hautes destinées ».

M. Treussier ne resta que deux ans aux Carmes : en 1885, il fut appelé au grand Séminaire pour y enseigner la philosophie.

Le personnel du Grand séminaire comprenait alors : MM. Ollivier, supérieur ; Nicot, économiste ; Gadon, professeur de Morale ; Saliou, d'Écriture Sainte ; Bargilliat, de Droit Canonique ; Mengant, de Dogme ; Livinec, suppléant.

M. Treussier occupa la chaire de Philosophie pendant cinq ans. Dans cet enseignement fort difficile, puisqu'il s'agit d'adopter des notions abstraites à de jeunes esprits, il travailla à clarifier le manuel latin de San-Severino alors en usage. Il composa lui-même un cours de philosophie et il le fit lithographier pour ses élèves. Dans ses explications il ouvrait des aperçus séduisants sur les grands problèmes métaphysiques, montrant la solidité du système scolastique. Ce que devait être cet enseignement, je m'en suis rendu compte, moi qui ne fus pas son élève au Grand Séminaire, lorsque, un jour « dans une brillante et rigoureuse démonstration, je l'entendis, à la lumière de la doctrine philosophique traditionnelle de l'Eglise, du système thomiste traduit en un langage plus moderne, suivre la gradation dans les êtres pour aboutir à l'acte pur, Dieu. Il eut le bonheur, en ces dernières années, de constater l'emprise exercée par la doctrine de Saint Thomas sur des esprits distingués du monde universitaire et jusque sur toute une pléiade de professeurs remarquables de philosophie dans l'enseignement officiel. Nous assistons, en effet, avec une joie bien légitime, aux progrès du mouvement néo-scolastique dans un milieu qui, si longtemps, lui était demeuré fermé.

En 1890, M. Treussier passa à l'enseignement de la Morale pour remplacer M. Gadon, chargé de l'Écriture Sainte. Il mit dans son nouvel enseignement le même souci de composition et de clarté : M. Treussier, nous écrit M. Pérennès, fut le professeur idéal ; sa méthode pédagogique était parfaite : habile, il savait éviter les broussailles, les discussions inutiles ; clair, et quand même profond et solide, il se gardait bien d'aligner un tas d'opinions prises dans des livres ; il en dégagait ce qu'il fallait et y mettait l'accent personnel ; pratique, il terminait son exposé par des conclusions utiles pour le ministère ; vivant, il profitait de son expérience dans le vicariat pour mêler à ses leçons des traits vécus ; il avait de petites recettes pour tenir ses auditeurs en haleine, usant, entre autres procédés, de formules bretonnes pour ramener l'attention, disant par exemple, à propos de la liberté : *Peb hini da nep a garo*. – Vers 1894-97, n'ayant plus d'exemplaires lithographiés de son cours de morale, il dictait les thèses, puis les expliquait, mâchant la besogne à ses élèves, répétant la même chose sous plusieurs formes. En faisant son cours il regardait le mur du fond de la classe ; on plaisantait même à ce sujet et on disait qu'il y avait là une pierre percée par son regard...

Homme vivant par les idées, il était concentré même au cours des récréations ; il causait peu, et ne parlait que de sujets sérieux et graves. Austère, il ne se recherchait lui-même ni pour la nourriture ni pour les habits : « Il faut mâter le corps », répétait-il souvent. Les jours de jeûne il arrivait en classe mieux peigné qu'à l'ordinaire. Il se levait toujours de bonne heure, disait la messe à 5 h. 1/2, se

couchait tard. En vacances, à Locronan, il disait habituellement la messe à 5 heures, dans le petit oratoire bâti sur la montagne... »

Ce que fut le directeur de conscience, il appartiendrait à ceux qui lui ont ouvert les secrets de leur âme d'apporter leur témoignage. Il passait pour être « un directeur sans rival », et deux constatations, au moins, ont pu être faites, qui tombent sous le coup de l'observation extérieure : c'est que son abord sévère, loin d'écarter de lui les pénitents, en attirait au contraire un grand nombre, et que plusieurs de ses dirigés partirent pour les Missions.

Il révéla de bonne heure ses préoccupations d'action sociale. Il craignait qu'au sortir du Séminaire les jeunes prêtres n'eussent, en cette matière, l'impression d'être jetés dans l'inconnu. M. Ollivier, qui avait eu une longue expérience du ministère, partageait les mêmes vues. Avant de devenir supérieur du Grand Séminaire, il avait fondé à Saint-Pol, où il était archiprêtre, le Cercle catholique d'Ouvriers, aidé du précieux concours de M. de Mun. Vers 1883, il installa le cours d'oeuvres au Séminaire. Il le dirigea d'abord personnellement, puis faisant fond sur les connaissances et les aptitudes spéciales de M. Treussier, il en confia la direction à ce dernier. Le choix ne pouvait être plus heureux. Le jeune professeur s'acquitta magistralement de sa tâche. Ne dira-t-on pas qu'il était tellement pénétré de la doctrine de Léon XIII sur la question sociale qu'il connaissait par coeur l'Encyclique Rerum Novarum ?

Son action dépassait les limites du Séminaire. Il demandait aux séminaristes de parcourir les campagnes pendant les vacances pour placer le Courrier, journal catholique ; il fit faire des quêtes dans les presbytères pour la fondation d'un journal qui est devenu, depuis, le plus grand quotidien de Bretagne. Aux yeux de certains il passa pour un avancé ; en réalité, n'était-il pas plutôt un précurseur ?

Après la réception de l'abbé Naudet à l'Evêché par Mgr Valleau, un Congrès eut lieu à Landerneau et se clôtura au Folgoat. M. Treussier fut nommé chanoine à cette occasion. L'Evêque, en lui accordant cette distinction, rendait hommage à ses qualités déployées dans divers domaines d'activité. Le nouveau chanoine n'avait que 40 ans.

M. Treussier devait rester neuf ans encore au Grand Séminaire. Il allait faire son apprentissage du ministère pastoral dans une grande paroisse de la banlieue brestoise, à Saint-Marc. Quand Mgr Dubillard l'y nomma, en 1903, il fut tellement ému qu'il ne vint pas dîner ce jour-là. Ce n'est qu'au bout de trois ou quatre jours qu'il put s'adapter à l'idée du rectorat.

Il a laissé à Saint-Marc le souvenir d'un pasteur zélé. Pendant le court laps de temps qu'il y passa, il donna une grande mission. Je sais, d'autre part, la sollicitude qu'il témoignait à ses jeunes séminaristes, particulièrement nombreux à cette époque. L'un d'entre eux, qui a quitté le Séminaire pour le monde, m'a rappelé souvent la vénération qu'il professait pour son recteur, et longtemps après son départ du Séminaire, il aimait à venir à Saint-Pol pour lui faire visite.

Le recteur de Saint-Marc donna bien vite la mesure de ses capacités dans la paroisse puisque, moins de deux ans après, Mgr Dubillard lui confiait l'archiprêtré de Saint-Pol-de-Léon.

Le curé, M. le chanoine Le Goff, venait de mourir. Son ministère de sept années à Saint-Pol avait été marqué par un bon nombre d'événements religieux qui rentrent dans la catégorie de mes souvenirs d'enfance, parmi lesquels les fêtes de l'érection basilicale de la cathédrale, en septembre 1901, sous la présidence du nonce, Mgr Lorenzelli, en présence d'un grand nombre d'évêques, de prélats et de prêtres, au milieu d'une affluence considérable de fidèles. Ces fêtes splendides étaient la réédition des belles solennités qui avaient marqué la translation des reliques de Saint Pol Aurélien, quatre ans plus tôt, sous M. l'archiprêtre Messenger. En vue de l'événement de 1901, M. Le Goff avait doté la

cathédrale de croix, de bannières, d'ornements et d'insignes. Il laissait à son successeur ce riche trésor ; mais le bon curé y avait consacré, dit-on, toute sa fortune personnelle qui était considérable.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 7/01/1938, p.20-23.

C'était l'époque du Concordat, Les candidats aux cures devaient recevoir l'agrément de l'Etat. Parfois les pourparlers traînaient en longueur. Ce ne fut pas le cas pour M. Treussier. M. Le Goff mourut le 13 janvier 1905, et M. Treussier fut installé par notre Supérieur, M. Gadon, pendant mes premières vacances de séminariste au mois de mai suivant. Un an plus tard, la loi de Séparation troublait le pays. La paroisse de Saint-Pol fut, comme les autres, touchée au vif dans ses œuvres, et parce que ces œuvres étaient nombreuses et prospères, elle fut atteinte plus que beaucoup d'autres. Mgr de Guébriant rappelait un jour devant nous, au presbytère de Saint-Pol, l'anxiété qui le saisit lorsqu'il apprit ces nouvelles en Chine : « Nous eûmes, disait-il, la sensation poignante d'un grand naufrage ». Faut-il évoquer sommairement les principales étapes de cette triste période ? M. le Curé connut l'inventaire de sa cathédrale, sa propre expulsion du presbytère, la dispersion des religieuses Ursulines chassées de leur couvent par la force armée et obligées de partir pour l'exil, la spoliation des litres de fondations, la menace de fermeture de la chapelle du Creisker, la rupture du contrat qui liait la ville et l'Université pour le maintien du Collège de Léon. Déjà les Filles du Saint-Esprit et les Frères, qui tenaient à Saint-Pol des écoles florissantes, avaient dû se séculariser pour pouvoir enseigner. On a beaucoup parlé des « ruines de la Séparation ». Ces mots ont une force d'expression tout autre pour ceux qui ont vécu ces temps néfastes et pour les générations plus jeunes qui ne peuvent les réaliser comme nous. Trois fois, en l'espace d'un an, à propos des trois premiers événements, énumérés plus haut, la ville de Saint-Pol reçut la visite des cambrioleurs officiels, flanqués de soldats, de gendarmes et de crocheteurs. Mgr Mesguen, dans son ouvrage sur les Ursulines de Saint-Pol, Trois cents Ans d'Apostolat, nous donne, sur les expulsions, d'abondants détails.

J'ai signalé ensuite la spoliation des titres des fondations. Il s'agissait, par application de la loi, de la confiscation au profit de l'Etat, des legs pieux que des particuliers avaient faits au profit de l'Eglise pour que des messes soient dites pour eux après leur mort. La loi n'autorisait que ces personnes ou, à leur défaut, leurs héritiers en ligne directe, à rentrer en possession des titres. Mais hélas ! presque tous les donateurs étaient morts et il n'y avait guère d'héritiers en ligne directe puisque la plupart des testateurs étaient des prêtres, des religieux et des religieuses ou des personnes qui avaient vécu dans le monde comme des religieux ou des religieuses. M. le Curé sauva tous les titres qu'il put, mais ce fut le petit nombre.

Parmi les conséquences de la Séparation, on pouvait craindre la fermeture de la chapelle du Creisker. Pour empêcher cette éventualité, M. Treussier recueillit des pièces nombreuses tendant à établir que le Creisker n'était pas bien d'Etat. Une fois en possession de ces documents, il demanda une consultation à M. Hannotin avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, et il en obtint une réponse conforme à ses vues. La chapelle conservait bien son affectation de desserte paroissiale et l'autorité ecclésiastique en avait la libre disposition.

L'histoire de la transformation de l'ancien Collège de Léon en l'Institution Notre-Dame du Creisker est encore une des belles pages de la carrière de M. l'Archiprêtre, toujours en éveil pour relever les ruines ou empêcher d'autres de se produire. Le Collège de Saint-Pol, comme celui de Lesneven, vivait sous le régime des contrats renouvelables tous les dix ans entre la municipalité et l'Etat. Ces contrats

reposaient sur le principe du partage égal des chaires entre professeurs laïques et professeurs ecclésiastiques. Déjà, au renouvellement du traité décennal de 1900, l'Etat avait rompu l'équilibre convenu en imposant la laïcisation de la principale chaire du collège, celle de philosophie. Avant le renouvellement qui devait prendre date du 31 décembre 1910, le maire, M. le comte de Guébriant, malgré des démarches personnelles à Paris, n'avait pu obtenir du Gouvernement la promesse que le contrat serait maintenu dans les conditions existantes.

M. Treussier vit le danger qui menaçait le Collège ; il prit les devants. D'accord avec la municipalité et l'Evêché, il conçut le projet de le remplacer suivies en exil, était trop vaste pour les maîtresses et les élèves qui y logeaient. On trouverait à celles-ci un autre local, et le couvent abriterait la nouvelle Institution. Mais il fallait demander aux Ursulines le sacrifice de leur propriété. M. le Curé poursuivit son projet, fit un voyage en Belgique, obtint le consentement de la Révérende Mère Provinciale. L'institution Notre-Dame du Creisker fut fondée ; elle s'installa dans les locaux du couvent ; l'Etat ne songea même pas à fonder un établissement laïque à Saint-Pol, le sachant voué à l'échec. Il fallait aussi assurer le financement de l'oeuvre, M. le Curé y pourvut encore. Il sut trouver des concours précieux dans les rangs des prêtres, comme dans ceux de laïques généreux et par-dessus tout de la famille de Guébriant, pour l'aider dans son entreprise. Nous sommes témoins des résultats : pour tout dire d'un mot, le succès de la nouvelle Institution a justifié les prévisions de M. l'Archiprêtre au-delà de toutes les espérances.

Mais avec la guerre, les Ursulines chassées de Belgique par les Allemands, revinrent à Saint-Pol. M. Treussier dut leur chercher de nouveaux terrains. Il les trouva ; il acquit des propriétés, se fit bâtisseur, et aujourd'hui elles occupent des établissements encore plus vastes que dans le passé et instruisent un plus grand nombre d'enfants. Ainsi l'oeuvre de reconstruction se poursuivait.

Que dire maintenant du rôle de M. le Curé pendant la guerre ? La mobilisation est à peine décrétée qu'il rassemble ses paroissiens matin et soir à la cathédrale aux pieds de Notre-Dame de Bon-Secours : « L'affluence est considérable », écrivait-il à un de ses jeunes prêtres mobilisés, et il ajoutait : « L'action de la Providence est visible. La foi renaît ; un souffle surnaturel passe sur la France ». Toujours il eut confiance dans la victoire finale ; toujours il fut un prêcheur d'optimisme. Et pourtant la guerre durait longtemps ; elle déroutait toutes les prévisions. Les deuils multipliés frappaient la population. Dans une circonstance solennelle, M. le Maire de Saint-Pol aura l'occasion de dire publiquement ce que fut alors la mission de M. le Curé : il apaisa les douleurs, réconforta et assista les âmes inquiètes, les inclinant à la résignation. Et son activité pastorale, loin de se ralentir, supporta un énorme surcroît de besogne, privé qu'il était de la collaboration de ses quatre vicaires partis aux armées.

Après la guerre, il s'agissait de faire face à la situation créée par les temps nouveaux. Il suscita et encouragea toutes les oeuvres qui touchent à la formation de la jeunesse, tant au point de vue physique et professionnel qu'au point de vue intellectuel et moral. Il voulut que les jeunes gens eussent leur école d'enseignement technique et pratique, que les jeunes filles eussent des cours d'enseignement ménager. Il fit agrandir les terrains du Patronage ; il aménagea de nouvelles constructions, et plus particulièrement la magnifique salle Sainte-Thérèse, qui a vu accourir dans son enceinte les foules attirées par des représentations théâtrales fameuses, et les affluences non moins nombreuses qui se pressaient aux grands jours des réunions de la Ligue de Défense et d'Action Catholique. Voulez-vous faire une enquête sur les mouvements spécialisés de notre époque, sur les oeuvres religieuses de tout genre ? Allez à Saint-Pol. Vous y trouverez tous les éléments d'une monographie paroissiale complète.

Aussi, quand sous la présidence de Mgr Duparc et en présence de Mgr de Guébriant, il célébra ses noces d'or sacerdotales, le 19 août 1928, il dut bien, quoi qu'il lui en coûtât, se résigner à entendre quelques échos de son action pastorale. Tout cela fut dit et fort bien, par les voix les plus autorisées (*Semaine religieuse* du 24 août 1928.)

Nous espérions qu'il parviendrait à ses noces de diamant. Il est mort neuf mois avant la date où il les eût célébrées. Depuis plusieurs années, il ressentait de temps en temps les atteintes de la maladie ; mais sa robuste constitution finissait par en triompher. Et on le revoyait levé de bon matin, assidu au confessionnal, empressé à se rendre à sa stalle pour sa méditation. Il passait un temps considérable à l'église, prolongeant sa visite au Saint-Sacrement. Un de ses paroissiens lui faisait remarquer un jour qu'il risquait d'y prendre froid : « Que voulez-vous ? », lui répondit-il, « C'est là que je me trouve le mieux. Quand je suis à genoux, je souffre moins ».

Le secret de son zèle apostolique était dans cette vie intérieure intense. C'était un mystique austère, mais nullement réfrigérant. Telle est l'impression que j'ai toujours gardée de mes entretiens avec lui et de mes contacts avec sa personne. Cette même impression, je l'ai trouvée sous la plume d'un de ses bons amis, celui que j'ai cité au début de cet article : « Il avait un abord froid, réservé et disait n'avoir jamais agi par sentiment. Mais quand on l'approchait, sa figure s'épanouissait dans un sourire : ce n'était plus le chef parlant d'autorité, mais le bon curé, le bon pasteur...

Je me rendrais coupable d'une omission impardonnable si je ne disais un mot de son zèle pour les Missions. La remarque a été faite que plusieurs de ses dirigés devinrent missionnaires. On sait aussi avec quel bonheur il accueillait Mgr de Guébriant, quel intérêt il portait aux préoccupations apostoliques de l'illustre Archevêque missionnaire. Le R. P. Abgrall, qui avait été son condisciple, était un de ses amis intimes. Quand M. le chanoine Pérennès lui fit part de son projet d'écrire la vie du vaillant Provicair du Tonkin Méridional, il reçut de lui une large souscription, puis une commande de cent exemplaires du premier volume.

Ses confrères le consultaient beaucoup ; ils trouvaient toujours en sa personne un conseiller averti et précis, ferme sur les principes, prompt à la décision, prêt à résoudre les cas les plus épineux. Quand il lui fallait appuyer la solution sur le témoignage d'une autorité, l'ouvrage recherché lui tombait bien vite sous la main.

Son activité ne connaissait pas de relâche. Il ne prenait guère de récréation et jamais de vacances. Après une de ses maladies, il s'en alla passer huit jours à Jersey, auprès de son ami le P. Mao. Et je crois bien que ce fut là un des rares congés dont il se paya le luxe pendant son long stage de

32 ans. Sa dernière sortie de Saint-Pol, ce fut, en septembre dernier, à l'occasion du Synode, où ses compétences administratives le désignaient pour diriger des travaux. L'état de sa santé aurait dû le dispenser d'un déplacement si pénible, mais il considéra comme un devoir de se rendre à Quimper.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 14/0/1938 p. 20-23.

Sa dernière grande joie ici-bas fut la splendide réunion d'Action Catholique du 4 novembre, qui groupa à la cathédrale et aux séances d'études une grande affluence de paroissiens et des délégués de 24 paroisses de l'Archiprêtré. La dernière procession qu'il présida, et avec quelle dignité, fut celle

des Trépassés. Saint-Pol est une ville fameuse par ses processions, qui se déroulent dans ce cadre incomparable qui va de la cathédrale au Creisker et du Creisker au cimetière. Ce parcours, M. le Curé le fit encore, malgré sa fatigue extrême, dans l'après-midi du 1er novembre. Quand, devant le carré d'entrée, où reposent ses prédécesseurs, il eut sa minute de recueillement avant de bénir leurs tombes, il pensait sans doute qu'il ne tarderait pas à les rejoindre.

Dieu l'a rappelé à Lui le 16 novembre. La population avait suivi avec anxiété les phases de sa maladie. Comme je sortais du presbytère le vendredi avant sa mort, j'étais à tout instant abordé par des personnes qui s'enquéraient de son état.

Leur émotion était visible. A son ami d'enfance, le chanoine du Chapitre, accouru à son chevet, il avait dit avec un sourire : « Comme on est bon pour moi ! Je ne méritais pas tant de marques d'affection ». Les vicaires, qui le vénéraient comme un père, venaient de nous confier que le bon curé répétait souvent : « Il ne faut pas être un homme de sentiment ; il faut avoir de la volonté, être soumis au Pape ». Ces paroles ont l'exacte expression de ce qu'il fut toute sa vie. Certes, il pouvait se rendre le témoignage que le sentiment n'avait jamais été le mobile de ses actes. Quant à sa soumission au Pape, nous savons avec quel empressement et quelle ponctualité il travailla à répandre les consignes sociales de Léon XIII ; nous savons qu'à l'époque où Pie X fit paraître ses instructions sur la communion fréquente et la communion précoce, il fut un des premiers à les appliquer à la lettre. Et lorsque Pie X marqua sa réprobation pour le mouvement politique que l'on sait, avant même que la condamnation formelle fût sortie, M. le Curé ne comprenait pas qu'un catholique n'acquiesçât pas immédiatement et sans réserve aux directions pontificales. Ce souci de régler toute sa conduite sur les mots d'ordre venus de Rome, il le conserva donc jusqu'à son dernier soupir.

Quelqu'un qui fut son confident a bien voulu nous donner les détails suivants : « Depuis longtemps M. le Curé souffrait et n'en disait rien. Aucun malade ne fut plus facile à soigner. Il a été admirable de patience jusqu'à ses derniers jours ; jamais une plainte. Souvent il baisait le crucifix, faisait des signes de croix, et quand il ne parlait plus, il tenait les mains jointes et on l'entendait encore murmurer des prières. Après avoir reçu l'extrême-onction, le 11 novembre au soir, il fit remarquer que, depuis trois jours, il n'avait pas dit la sainte Messe, et il demanda lui-même le saint Viatique. Ses préoccupations de pasteur le poursuivaient. Se croyant encore à l'église, il exhortait ses paroissiens à bien prier, à suivre toujours les directions du Pape, à faire une bonne Adoration (c'était, en effet, le temps marqué pour l'Adoration perpétuelle dans la paroisse, mais on l'avait différée à cause de sa maladie).

Il s'est éteint tout doucement pendant que nous récitons les prières des Agonisants, comme un bon ouvrier qui, après une journée bien remplie, est heureux de prendre son repos » (M. le chanoine Cotten).

Il est mort comme il a vécu, en saint prêtre, donnant à ses confrères et à ceux qui l'ont connu le désir d'avoir une mort comme la sienne. Après 60 ans de vie sacerdotale, il ne laissait aucun argent personnel : tout s'en était allé aux pauvres, aux oeuvres, à la paroisse.

Il repose au cimetière, auprès de quatre de ses prédécesseurs, les chanoines Le Goff, décédé en 1846 ; Pouliquen, en 1871 ; Messenger, en 1898 ; Le Goff, en 1905. On a dit ici les splendides funérailles qui lui furent faites. Donnons au moins les hommages rendus à sa mémoire par le premier pasteur du diocèse et par le premier magistrat de la cité.

Son Exc Mgr Cogneau fit lecture, à la fin de l'office, de la lettre suivante de Mgr Duparc, que la fatigue avait retenu à Quimper après son récent retour de Rome : « Je m'associe au grand deuil de la paroisse de Saint-Pol de Léon et de la famille de M. le curé-archiprêtre Louis Treussier.

Ce prêtre vénérable, qui est resté sur la brèche jusqu'à sa quatre-vingt-quatrième année, n'a pas été moins remarquable par son enseignement prolongé au Séminaire que par son zèle inlassable dans le ministère paroissial.

Sa piété solide et tendre, sa science théologique nourrie par des études incessantes et approfondies, son expérience consommée de la direction des âmes et des œuvres, ont fait de lui le prêtre le plus complet du diocèse. Sa culture sacerdotale était à la hauteur de tous les besoins et de tous les dangers de son temps. Il fut très attaché à l'Action Catholique, toujours le premier à comprendre et à suivre les directions de nos grands Papes, avec une docilité exemplaire ; toutes les œuvres qu'il fonda en portèrent l'empreinte.

C'est par là que, dans l'Archi-prêtré de Saint-Pol de Léon, il donna à la prière et aux œuvres une impulsion qui s'étendit de la cité pieuse aux paroisses voisines et y détermina un apostolat scolaire dont les familles lui garderont une vive reconnaissance.

Il contribua grandement pour sa part, avec les bienfaiteurs dont le nom est sur toutes les lèvres, à la fondation du Collège libre du Creisker, comme au rétablissement du monastère des Ursulines et à l'organisation de renseignement technique pour les jeunes gens et de l'enseignement ménager pour les jeunes filles.

Ses paroissiens n'oublieront pas plus que ses dévoués vicaires sa fidélité courageuse au confessionnal, à la visite des malades, sa charité pour les pauvres, sa compassion pour les affligés, son accueil paternel pour tous, ses conseils toujours sages et pratiques. Pendant 32 ans, il a donné cet exemple émouvant.

On comprend la tristesse qui s'empara de la ville tout entière quand la fatigue de l'âge vient l'abattre. Les prières affectueuses ne lui manquaient pas plus que les bons soins. Mais l'heure de la récompense avait sonné.

Dieu rappela à Lui son serviteur. Nous prions pour son âme, tout en remerciant Notre Seigneur de lui avoir permis d'amasser durant sa longue vie un si beau trésor de mérites.

Je bénis paternellement ses vicaires, ses paroissiens, et la famille qui le pleure. »

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon. »

Au cimetière, M. le comte de Guébriant prononça l'allocution suivante :

«La mort de son vieux et vénéré Curé est pour la population entière de Saint-Pol un deuil particulièrement douloureux.

Celui qui, pendant trente-deux ans, fut à la tête de cette paroisse qu'il aima de toute son âme, qu'il servit avec un dévouement inlassable, ne peut descendre dans la tombe sans qu'au nom de tous les habitants, le Maire ne lui adresse un adieu suprême et désolé.

Arrivé à Saint-Pol en 1905, M. le chanoine Treussier vécut avec ses paroissiens des jours particulièrement sombres pour les catholiques, jours d'angoisses et de responsabilités pour lui. Il en partagea les soucis avec le Maire. Un constant et mutuel appui, une fidèle amitié que, seule, la mort a pu rompre, leur fournit à tous deux le soutien si nécessaire en ces heures troublées.

Ces années passées, vinrent celles tragiques de la guerre. Elles furent, pour notre Curé, des années de labeur exténuant. Assister avec la plus compatissante charité tant d'âmes inquiètes, apaiser tant de cœurs déchirés, les amener doucement à la résignation chrétienne : telle fut pour lui l'écrasante tâche de chaque jour, s'ajoutant à tant d'autres, alors qu'il était presque seul à les accomplir. » Les heures plus calmes revenues, le souci des âmes qui lui étaient confiées resta l'incessante préoccupation de sa vie, et beaucoup d'entre nous purent être les témoins de son émoi quand sa vigilance percevait quelque menace pour la foi et la santé morale de ses paroissiens.

On peut dire que notre Curé vécut les trente-deux dernières années de sa vie en communion étroite avec sa paroisse, lui donnant l'exemple de sa foi ardente, de son activité, de son zèle et de son énergie, de sa bonté si grande, de sa modestie et de l'oubli total de lui-même allant jusqu'au dépouillement.

Le Bon Pasteur a donné sa vie pour ses brebis », nous dit l'Evangile. Notre Curé fut un bon pasteur : sa vie, il l'a réellement donnée pour ses paroissiens, s'usant à une tâche particulièrement lourde, se refusant tout repos. Ayant voulu mourir au travail, sur la brèche, il fut exaucé.

J'ai la conviction profonde, comme vous l'avez tous, que du ciel où il se trouve, notre Curé très aimé continuera de veiller sur Saint-Pol, et qu'il guidera ses paroissiens dans les heures difficiles. Au nom du Conseil municipal, au nom de la population, j'adresse un ultime adieu à notre vieux et vénéré pasteur, l'assurant que nous garderons pieusement sa mémoire.

S'il pouvait nous adresser un dernier mot, ne nous dirait-il pas : « Dieu m'est témoin que je vous ai beaucoup aimés. De ma vie, je vous ai donné tout ce que j'ai pu. Je suis heureux de dormir mon dernier sommeil parmi vous. Je confie ma tombe à votre pieux souvenir. Venez ici prier pour moi ; je prierai pour vous, afin que toujours vous restiez attachés aux traditions de vos pères, fidèles à la foi dont, trente-deux ans durant, je me suis efforcé d'entretenir la flamme parmi vous. »

L. K.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 21/01/1938 p. 37-40.